

de type « fabrique », soit une petite construction ornementale telle que l'on en rencontre fréquemment dans les parcs paysagers de la fin du 18^e siècle au milieu du 19^e siècle (de Harlez de Deulin *et al.*, 1999, p. 18). Cette hypothèse semble par ailleurs confortée par la dénomination du lieu-dit « La Gloriette » qui s'est perpétuée jusque sur le plan cadastral actuel.

Le plan circulaire du pavillon évoque celui de la rotonde ou du temple monoptère, formes de fabriques parmi les plus prisées dans le dernier quart du 18^e siècle. À l'origine, ces édifices évoquant l'antiquité devaient être consacrés à une divinité mais cette tradition va peu à peu se perdre. D'un point de vue architectural, ces constructions de style néo-classique sont souvent agrémentées de colonnes. Rien de tel n'a été observé dans les ruines du pavillon de Rouveroy (de Harlez de Deulin, 2008, p. 365).

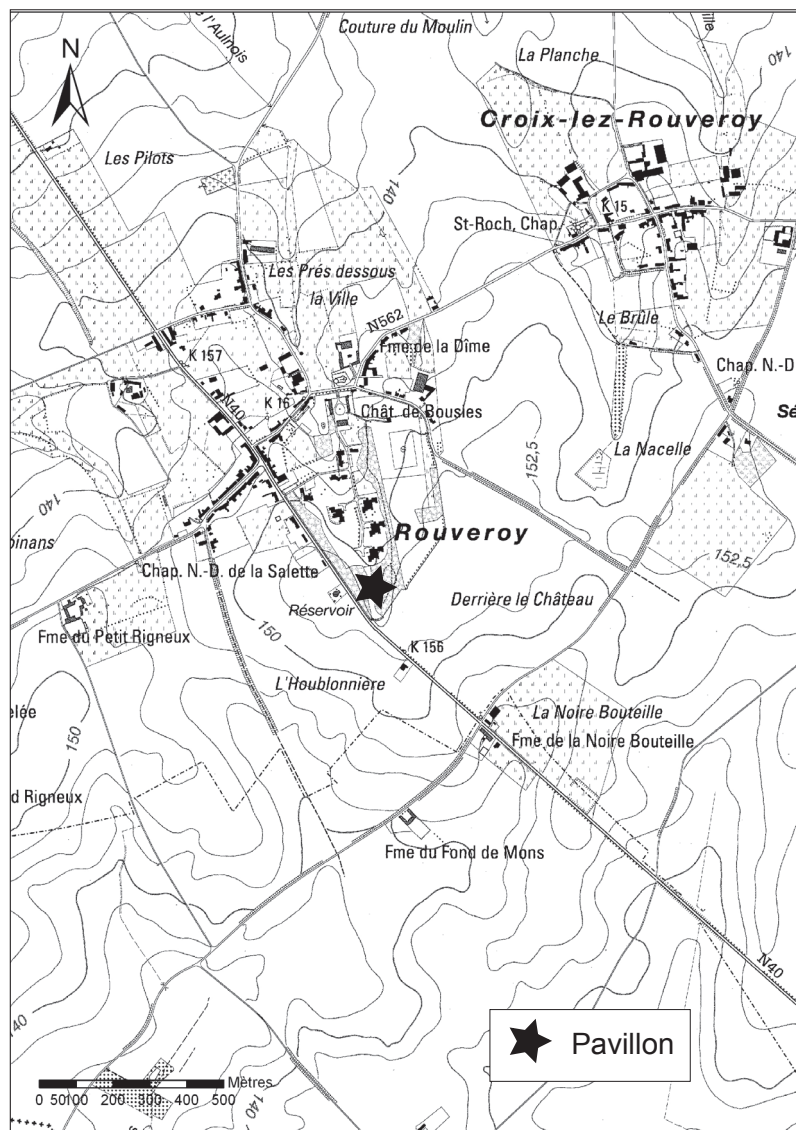
Aucune fonction particulière ne peut être attribuée au pavillon dans l'état actuel des connaissances si ce n'était

celle d'agrémenter ou de constituer le but d'une promenade dans le parc du château. Les fabriques étaient fréquemment placées dans des positions surélevées, sur des tertres ou des promontoires dominant leur environnement. Ceci s'explique notamment par le fait qu'elles sont souvent associées à des aménagements souterrains, en particulier des glacières, dont elles doivent masquer la finalité purement pratique par leur côté pittoresque, surtout au 19^e siècle (de Harlez de Deulin *et al.*, 2008, p. 76). Néanmoins, les investigations archéologiques à Rouveroy n'ont pas livré de trace d'un accès à une éventuelle pièce souterraine. La présence de la butte pourrait s'expliquer d'autres manières. D'une part, la création de jardins pittoresques s'accompagne fréquemment d'un remodelage du paysage, quitte à créer de nouveaux reliefs. La fabrique peut alors aussi servir d'observatoire (de Harlez de Deulin, 2008, p. 364). À Rouveroy, la butte offre un point de vue sur la campagne environnante. D'autre part, le pavillon a peut-être un lien avec

un saut-de-loup, fossé maçonné aménagé à l'extrémité sud du parc qui aurait notamment été destiné à piéger le gibier rabattu à cet endroit (communication personnelle, asbl Le Rouveroy). À moins que ce saut-de-loup ne soit un aménagement à caractère pittoresque au même titre que le pavillon.

En ce qui concerne la datation, les documents cartographiques permettent de circonscrire la période de construction vraisemblablement entre 1776, le pavillon n'apparaissant pas sur la *Carte de Cabinet des Pays-Bas autrichiens levée à l'initiative du Comte de Ferraris (1771-1778)*, et 1854, la fabrique étant mentionnée sur la *Carte topographique de la Belgique dressée sous la direction de Ph. Vander Maelen (1846-1854)*. Il est difficile de réduire cette fourchette chronologique. Les premières fabriques apparaissent dans les parcs dès le dernier quart du 18^e siècle. Cette période correspond à celle de la reconstruction du château (1782 : Staessens, 1983^b, p. 416). Ces transformations se sont peut-être accompagnées d'un remodelage du parc. Les modes de construction et le gabarit des briques peuvent plaider en faveur de cette hypothèse. Toutefois, les fabriques sont restées en vogue jusqu'au milieu du 19^e siècle. Par ailleurs, la cohérence de la construction reflète une seule phase de construction sans modification majeure.

Au terme de l'intervention archéologique, il apparaît que les vestiges examinés peuvent être interprétés comme les restes



Localisation du pavillon dans le parc du château.